UNAFAM

UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

Association Reconnue d'Utilité Publique

12 villa Compoint
75017 PARIS

SIREN : 784 363 483
APE : 8899B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018

JÉGARD

CABINET JÉGARD PARIS

EXPERTISE COMPTABLE, AUDIT, CONSEIL

5, RUE DU HAVRE
75008 PARIS
TEL. : 01 45 31 53 37
contact@jegard.com - www.jegard.com

UNAFAM

UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

Association Reconnue d'Utilité Publique

12 villa Compoint
75017 PARIS

SIREN : 784 363 483
APE : 8899B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association UNAFAM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 13 Juin 2019

Le Commissaire aux Comptes
CABINET JÉGARD PARIS
Représenté par,

Patrick LAGUEYRIE
Associé

BILAN ACTIF	31/12/2018			31/12/2017
	Brut	Amort.	Net	Net
Logiciels Siège	102 912	91 510	11 402	3 312
Logiciels Délégations	11 669	8 445	3 224	3 166
Avances et acomptes	16 782		16 782	
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	*131 363*	*99 955*	*31 408*	*6 478*
Terrains	621 649		621 649	621 649
Constructions Bagneux	1 326 681	1 326 681	0	0
Local Metz	7 622	7 622	0	0
Siège Paris	1 026 859	566 484	460 375	480 912
Siège Paris Annexe	167 694	65 028	102 666	106 858
Appartement Hauts-de-Seine	125 000	33 203	91 797	94 922
Installations et agencements Siège	144 102	93 453	50 649	34 429
Installations et agencements Délégations	71 232	57 559	13 673	15 542
Matériel de Bureau Siège	6 490	5 824	666	1 066
Matériel de Bureau Délégations	38 362	34 349	4 013	4 481
Matériel Informatique Siège	150 735	114 888	35 847	5 629
Matériel Informatique Délégations	148 884	123 188	25 696	17 674
Mobilier Siège	107 756	107 732	24	2 105
Mobilier Délégations	42 470	40 411	2 059	2 772
Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	*3 985 536*	*2 576 422*	*1 409 114*	*1 388 039*
Dépôts et Cautionnements Siège	289		289	289
Dépôts et Cautionnements Délégations	10 105		10 105	9 798
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	*10 394*		*10 394*	*10 087*
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	4 127 293	2 676 377	1 450 916	1 404 604
Acomptes Fournisseurs Siège	6 464		6 464	3 177
Acomptes Fournisseurs Délégations	365		365	24 474
Créances diverses Siège	53 578		53 578	14 605
Créances diverses Délégations	5 487		5 487	12 146
Subventions à recevoir Siège	362 871		362 871	165 029
Subventions à recevoir Délégations	32 832		32 832	33 827
Produits à recevoir Siège	2 100		2 100	2 084
Produits à recevoir Délégations	19 273		19 273	29 639
TOTAL DES CREANCES	*482 970*		*482 970*	*284 981*
Valeurs mobilières Siège + Comptes à Terme	37 957		37 957	37 957
Valeurs mobilières Délégations	58 651		58 651	58 650
Disponibilités Siège	4 328 144		4 328 144	4 387 224
Disponibilités Délégations	2 567 379		2 567 379	2 230 585
TOTAL DES DISPONIBILITES	*6 992 131*		*6 992 131*	*6 714 416*
Charges constatées d'avance Siège	13 687		13 687	19 509
Charges constatées d'avance Délégations	1 734		1 734	1 580
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 490 522		7 490 522	7 020 486
TOTAL GENERAL	11 617 815	2 676 377	8 941 438	8 425 090

Cabinet Jégard Paris
Commissaire aux Comptes
5 rue du Havre - 75008 PARIS

BILAN PASSIF	31/12/2018	31/12/2017
Fonds Propres	3 513 335	3 513 335
TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS	*3 513 335*	*3 513 335*
Subventions d'investissement	21 239	21 239
Résultat de l'Exercice	348 087	100 214
Report à nouveau	1 667 460	1 567 247
TOTAL DES AUTRES FONDS	*2 036 786*	*1 688 700*
TOTAL DES FONDS PROPRES	5 550 121	5 202 035
Fonds dédiés Siège	1 898 898	2 009 979
Fonds dédiés Délégations	822 602	692 486
Provisions pour charges Siège	49 292	33 442
Provisions pour charges Délégations	28 867	9 176
PROVISIONS ET FONDS DEDIES	2 799 659	2 745 083
TOTAL DES DETTES FINANCIERES		
Fournisseurs et comptes rattachés Siège	157 990	58 241
Fournisseurs et omcptes rattachés Délégations	18 518	30 888
Dettes sociales et fiscales Siège	200 028	198 387
Autres dettes Siège	129 548	126 326
Autres dettes Délégations	75 021	63 812
TOTAL DES AUTRES DETTES	*581 105*	*477 654*
Produits constatés d'avance Siège	8 355	
Produits constatés d'avance Délégations	2 198	318
TOTAL DETTES	591 658	477 972
TOTAL GENERAL	8 941 438	8 425 090

Cabinet Jégard Paris
Commissaire aux Comptes
5 rue du Havre - 75008 PARIS

		Résultat 2018				Résultat 2017
		Siege	Délégations	Retraitement	Résultat Cumulé	Résultat Cumulé
	Produits d'exploitation					
70	Ventes-Prestations Services	253 590	46 241	-49 963	249 868	211 762
74	Subventions DGS + DGCS	296 000			296 000	360 000
74	Subvention CNSA	713 346			713 346	640 771
74	Autres Subventions	820 427	1 400 219	-111 695	2 108 951	1 922 505
75	Cotisations	974 276	242 128	-242 128	974 276	968 040
75	Mécenat	30 000			30 000	60 000
75	Dons reçus	176 799	116 031	-85 104	207 726	187 398
75	Aide aux Régions		52 832	-52 832	0	0
75	Aide aux Délégations		252 988	-252 988	0	0
75	Dons = non rbt frais	272 651	0		272 651	259 671
75	Autres produits de gestion	18 150	165 152	-71 989	111 313	131 722
	TOTAL	3 555 239	2 275 591	(866 699)	4 964 131	4 741 869
	Charges d'exploitation					
60	Achats	97 123	141 669	-22 962	215 830	159 557
61	Services extérieurs	260 504	323 393	-27 001	556 896	563 689
62	Autres services extérieurs	1 134 399	1 005 292		2 139 691	1 568 108
62	Dons = non rbt frais	272 651			272 651	259 671
63	Impôts, taxes et versements assimilés	95 514	2 918		98 432	78 018
64	Charges de personnel	1 153 151	247 971		1 401 122	1 224 188
65	Autres charges de gestion courante	584 490	281 808	-816 736	49 562	71 657
68	Dotations aux amortissements	50 211	18 655		68 866	63 554
	TOTAL	3 648 043	2 021 706	(866 699)	4 803 050	3 988 442
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(92 804)	253 885	0	161 081	753 427
	Produits financiers					
76	Produits financiers	13 837	2 785		16 622	19 692
	TOTAL	13 837	2 785	0	16 622	19 692
	Charges financières					
66	Charges financières	406	0		406	386
	TOTAL	406	0	0	406	386
	RESULTAT FINANCIER	13 431	2 785	0	16 216	19 306
	RESULTAT COURANT	(79 373)	256 670	0	177 297	772 733
	Produits exceptionnels					
77	Produits exceptionnels	250 136	6 662		256 798	800 598
78	Reprises sur provisions	435 156	207 269		642 425	195 492
	TOTAL	685 292	213 931	0	899 223	996 090
	Charges exceptionnelles					
67	Charges exceptionnelles	24 000	20 077		44 077	30 300
68	Dotations aux provisions	339 924	357 075		696 999	1 640 897
	TOTAL	363 924	377 152	0	741 076	1 671 197
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	321 368	(163 221)	0	158 147	(675 107)
	Transfert de charges	12 643			12 643	2 588
	TOTAL DES PRODUITS	4 267 011	2 492 307	(866 699)	5 892 619	5 760 239
	TOTAL DES CHARGES	4 012 373	2 398 858	(866 699)	5 544 532	5 660 025
	RESULTAT	254 638	93 449	0	348 087	100 214

Cabinet Jegard Paris
Commissaire aux Comptes
5 rue du Havre - 75008 PARIS

Annexes légales

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 8 941 438 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un excédent de 348 087 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Cabinet Jégard Paris
Commissaire aux Comptes
5 rue du Havre - 75008 PARIS

SOMMAIRE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Intérêts sur éléments de l'actif
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Effectif moyen
- Fonds Dédiés
- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Cabinet Jégard Paris
Commissaire aux Comptes
5 rue du Havre - 75008 PARIS

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

Nous poursuivons le développement de nos activités en préservant les grands équilibres

Le compte de résultat 2018

Comme prévu, notre activité a été intense en 2018. Les actions nouvelles ont été provisionnées, comme nous l'annoncions l'an dernier. Ainsi, nous sommes fiers de vous présenter **un résultat positif de 348 087 €** dû pour 93 449 € aux Délégations et pour 254 638 € au Siège. Le résultat du Siège s'explique principalement par des produits exceptionnels issus de legs d'un montant global de 250 K€.

Les ressources.

Les produits d'exploitation ont progressé de plus de 4% cette année et l'ensemble des ressources s'établit à **5 892 K€.**
Nos ressources proviennent majoritairement de subventions publiques qui représentent **59%** des financements de l'association.
Au plan national, nous sommes soutenus principalement par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), le Ministère de la Santé (DGS), la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) et le Fonds National pour la Démocratie Sanitaire (FNDS).
Ces soutiens financiers nous permettent de renforcer et de diversifier nos actions de formation et celles d'accueil et d'écoute, de maintenir nos services spécifiques nationaux, et de développer nos initiatives de lutte contre la stigmatisation ainsi que l'Observatoire des Bonnes Pratiques.
En Région, les subventions les plus importantes proviennent des Agences Régionales de Santé (ARS) qui accompagnent nos Délégations dans leurs actions auprès des proches aidants (groupes de parole, accueil, échanges de bonnes pratiques, informations et colloques, etc..). De nombreuses collectivités locales et organismes locaux viennent compléter ces financements.
Les adhésions continuent de progresser, de près d'1% cette année, ce qui porte à 14 600 le nombre de nos adhérents qui contribuent pour **18%** au financement de nos missions.
Les dons à l'Unafam sont en hausse de 10% cette année, ce qui est à noter dans un contexte où la générosité publique a tendance à s'éroder. Nous tenons ici à remercier chaleureusement l'ensemble de nos donateurs.

Les charges

Les charges de l'association s'établissent cette année à **5 544 K€.**
Notre développement s'accompagne d'une évolution maîtrisée des moyens pour le soutenir. Ainsi **nous avons renforcé les moyens humains professionnels** pour appuyer le travail des bénévoles en délégation et le développement de nos formations. L'association a aussi décidé la mise en place de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat dite prime Macron.
Cette année a vu le lancement et la réalisation de projets importants pour le développement des missions portées par l'association, parmi lesquels l'ouverture d'une **plateforme de formation à distance** pour nos bénévoles engagés dans l'accueil des familles, de nouvelles formations pour les proches aidants ou encore l'engagement de la refonte de notre **site internet**. Ce développement a été maîtrisé et financé notamment par une dotation en hausse de la CNSA et par des provisions dédiées à sa mise en œuvre, inscrites dans nos comptes en 2017.

Un grand merci au nom du Conseil d'Administration à l'ensemble des équipes de professionnels, de bénévoles, et de partenaires, qui ont œuvré pour l'atteinte de ces bons résultats.

Très cordialement,
Danièle LOUBIER, Trésorière

Cabinet Jégard Paris
Commissaire aux Comptes
5 rue du Havre - 75008 PARIS

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :
du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Bénéficiant des mesures de tolérance, l'association a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Cabinet Jégard Paris
Commissaire aux Comptes
5 rue du Havre - 75008 PARIS

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS				
	Valeur Brute des Immo. en début d'exercice 2018	Augmentations 2018	Diminutions 2018	Valeur brute des Immo. en fin d'exercice 2018
I. Immobilisations incorporelles				
Logiciels	109 736	12 995	8 150	114 581
Immob. Incorp. En cours	-	16 782		16 782
TOTAL I	109 736	29 777	8 150	131 363
II. Immobilisations corporelles				
Terrains	621 649			621 649
Constructions sur sol d'autrui	2 653 856			2 653 856
Installations et aménagements	204 996	25 869	15 531	215 334
Matériel de bureau, informatique, mobilier	503 531	59 226	68 059	494 698
TOTAL II	3 984 032	85 095	83 590	3 985 537
III. Immobilisations financières				
Autres Titres immobilisés	-			-
Prêts et autres immobilisations financières	10 086	3 020	2 713	10 393
TOTAL III	10 086	3 020	2 713	10 393
TOTAL GENERAL	**4 103 854**	**117 892**	**94 453**	**4 127 293**

Cabinet Jégard Paris
Commissaire aux Comptes
5 rue du Havre - 75008 PARIS

ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Amortissements Situations et mouvements de l'exercice 2018			
	Début exercice 2018	Dotations exercice 2018	Eléments sortis reprises 2018	Fin exercice 2018
Logiciels	103 258	4 847	8 150	99 955
Immobilisations Incorporelles	**103 258**	**4 847**	**8 150**	**99 955**
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	1 971 164	27 854		1 999 018
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	155 025	11 518	15 531	151 012
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	469 803	24 647	68 058	426 392
Immobilisations Corporelles	**2 595 992**	**64 019**	**83 589**	**2 576 422**
TOTAL GENERAL	**2 699 250**	**68 866**	**91 739**	**2 676 377**

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice 2018			Mouvements affectant la provision pour amort. dérogatoire	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Logiciels	4847				
Immobilisations Incorporelles	**4 847**				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui	27 854				
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	11518				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	24 647				
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations Corporelles	**64 019**				
TOTAL GENERAL	**68 866**				

Cabinet Jégard Paris
Commissaire aux Comptes
5 rue du Havre - 75008 PARIS

ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice 2018	Augmentations dotations 2018	Diminutions Reprises 2018	Fin exercice 2018
Pour litiges				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour retraite	21 877	9 166		31 043
Pour impôts				
Pour Licenciement	20 741	30 364	3 989	47 116
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL GENERAL	42 618	39 530	3 989	78 159

Cabinet Jégard Paris
Commissaire aux Comptes
5 rue du Havre - 75008 PARIS

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances	6 829	6 829	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	476 141	476 141	
Charges constatées d'avance	15 421	15 421	
TOTAL GENERAL	498 391	498 391	

ETAT DES DETTES	Montant brut 2018	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	176 508	176 508		
Personnel et comptes rattachés	83 830	83 830		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	90 041	90 041		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	26 157	26 157		
Groupe et associés				
Autres dettes	204 569	204 569		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	10 553	10 553		
TOTAL GENERAL	591 658	591 658		

Cabinet Jégard Paris
Commissaire aux Comptes
5 rue du Havre - 75008 PARIS

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Subventions à recevoir	395 703
Autres créances	21 373
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	417 076

CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 437
Personnel et comptes ratachés	83 830
Dettes fiscales et sociales	51 203
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0
Autres dettes	75 020
TOTAL	234 490

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges/Produits d'exploitation	15 421	10 553
Charges/Produits financiers		
Charges/Produits exceptionnels		
TOTAL	15 421	10 553

Cabinet Jégard Paris
Commissaire aux Comptes
5 rue du Havre - 75008 P[illegible]

EFFECTIF MOYEN

	Personnel Salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres Employés	13 24	10
TOTAL	37	10

SUIVI DES FONDS DEDIES

a) SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉES

Situations	Montant initial	Fonds à engager au 01/01/2018	Utilisations au cours de l'exercice	Engagements réalisés au cours de l'exercice	Fonds restants à engager au 31/12/2018
		(Comptes 194)	*(Comptes 7894)*	*(Comptes 6894)*	*(Comptes 194)*
		A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés Précarité	2 112	2 112	2 112		0
Fonds dédiés Humanis	40 820	40 820	40 820		0
Fonds dédiés CNSA	212 672	212 672	65 318	161 385	308 739
Fonds dédiés Fondation de France	4 150	4 150	2 150	10 000	12 000
Fonds Dédiés ARS IDF	360 000	360 000	270 774	152 689	241 915
Total Siège	**619 754**	**619 754**	**381 174**	**324 074**	**562 654**
Subventions fonctionnement délégations	629 574	629 574	203 279	328 895	755 190
Total Délégations	**629 574**	**629 574**	**203 279**	**328 895**	**755 190**
Total Général	**1 249 328**	**1 249 328**	**584 453**	**652 969**	**1 317 844**

b) DONS MANUELS, LEGS ET DONATIONS AFFECTÉS

Situations	Montant initial	Fonds à engager au 01/01/2018	Utilisations au cours de l'exercice	Engagements réalisés au cours de l'exercice	Fonds restants à engager au 31/12/2018
		(Comptes 195-197)	*(Comptes 7895-7897)*	*(Comptes 6894-6895-6897)*	*(Comptes 195-197)*
		A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels Siège	254 947	254 947			254 947
Fonds Aide / Siège	37 373	37 373		0	37 373
Dons manuels Délégations	62 912	62 912		4 500	67 412
Sous-total	**355 232**	**355 232**	**0**	**4 500**	**359 732**
Legs et Donations Siège	1 097 905	1 097 905	53 981		1 043 924
Sous-total	**1 097 905**	**1 097 905**	**53 981**	**0**	**1 043 924**
Total Général	**1 453 137**	**1 453 137**	**53 981**	**4 500**	**1 403 656**

TOTAL FONDS DEDIES	**2 702 465**	**2 702 465**	**638 434**	**657 469**	**2 721 500**

Cabinet Jégard Paris
Commissaire aux Comptes
5 rue du Havre - 75008 PARIS

INFORMATIONS CONCERNANT LES REMUNERATIONS DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS

Conformément à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, les trois plus hauts cadres dirigeants sont bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération. De même, ils ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Conformément à l'article R 123-198 du Code de commerce, les honoraires du Commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice ont été de 14 799 € TTC

Dès lors que les contributions volontaires présentent un caractère significatif, elles font l'objet d'une information appropriée tant dans les comptes que dans l'annexe portant sur leur nature et leur importance.

Suivant les rapports d'activité 2018 le bénévolat de l'Unafam représente un engagement national de l'ordre d'environ 2 000 bénévoles du siège, des régions et des départements, soit environ 401 933 heures annuelles.

Pour un coût horaire moyen de 46,41 euros pour les formations, de 27,22 euros pour les autres temps de bénévolat hors déplacement et enfin un coût moyen de 13,61 euros pour les temps de déplacement, cela représenterait la somme de 10 572 144 euros

L'intégration des comptes des délégations dans les comptes cumulés se traduit par un retraitement des opérations internes au compte de résultat. Les reversements de quote-part de cotisations et de dons du siège, les aides aux délégations ainsi que les refacturations en interne (salaires-livres) vers les délégations sont éliminés tant en charges qu'en produits.

Cabinet Jégard Paris
Commissaire aux Comptes
5 rue du Havre - 75008 PARIS

LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

L'Unafam est une association reconnue d'utilité publique, qui regroupe sur le plan national les familles de malades psychiques dans un but d'entraide, de formation et de défense commune de leurs intérêts depuis 1963.

Depuis sa création, l'Unafam concentre son action au profit des proches de personnes vivant avec des troubles psychiques sévères, essentiellement des personnes atteintes de schizophrénies, de troubles bipolaires, des dépressions sévères, de psychoses graves et de troubles obsessionnels compulsifs.

L'Unafam poursuit son objectif par le biais de ses missions sociales qui se déclinent en axes et actions :

- Axe 1 : Soutien des familles par l'écoute, l'accueil et l'information
- Axe 2 : Soutien des familles par la formation et l'entraide
- Axe 3 : Destigmatisation et défense des intérêts communs
- Axe 4 : Recherche et Innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement.

Le compte d'Emploi des Ressources présenté ci-dessous a pour objectif d'informer les tiers, en particulier les donateurs et testateurs, sur l'emploi qui est fait des dons collectés.

Le modèle établi à partir du compte de résultat distingue :

- Les emplois relatifs aux missions sociales, aux frais de recherche de fonds et aux frais de fonctionnement. Auxquels s'ajoutent les dotations aux provisions et aux fonds dédiés.

- Les ressources par nature : celles issues de la générosité du public, les subventions privées, les subventions et concours publics, les autres produits. Auxquels s'ajoutent les reprises de provisions et de fonds dédiés.

- Le résultat de l'exercice équilibre les emplois et ressources, puisque ceux-ci doivent concorder avec le compte de résultat.

Cabinet Jégard Paris
Commissaire aux Comptes
5 rue du Havre - 75008 PARIS

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2018

	(1)	(3)		(2)	(4)
EMPLOIS	Emplois de N = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	**RESSOURCES**	Ressources collectées de N = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		823 812,32
1- MISSIONS SOCIALES	4 088 993,67	869 051,37	1- RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	1 437 648,33	1 437 648,33
1-1 Réalisées en France	*4 088 993,67*	869 051,37	*1-1 Dons et legs collectés*	*463 372,58*	*463 372,58*
- Actions réalisées directement	4 088 993,67	869 051,37	- Dons manuels non affectés	207 726,61	207 726,61
- Versements à d'autres organismes agissant en France	-		- Dons manuels affectés	-	
			- Legs et autres libéralités non affectés	255 645,97	255 645,97
1-2 Réalisées à l'étranger	-		- Legs et autres libéralités affectés	-	
- Actions réalisées directement					
- Versements à un organismes central ou d'autres organismes			*1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public*	*974 275,75*	*974 275,75*
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	183 882,00	183 882,00			
2-1 Frais d'appel à la générosité du public	*183 882,00*	183 882,00			
2-2 Frais de recherche des autres fonds privés					
2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	-		2- AUTRES FONDS PRIVES	30 000,00	
			3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	3 118 295,67	
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	574 657,26	129 161,00	4- AUTRES PRODUITS	664 250,12	
		1 182 094,37			
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	4 847 532,93		I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	5 250 194,12	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS	39 530,14		II- REPRISES AUX PROVISIONS	3 989,03	
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	657 468,88		III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	638 435,12	
			IV- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)		- 49 481,01
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	348 086,32		V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	-	
TOTAL GENERAL	5 892 618,27		TOTAL GENERAL	5 892 618,27	1 388 167,52
V- Part des acquisitions d'immo brutes de l'exercice financées par les ressources collectées		-			
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 182 094,37	VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 182 094,37
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		1 029 885,27
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	10 572 144		Bénévolat	10 572 144	
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
TOTAL	10 572 144		TOTAL	10 572 144	

Cabinet Jégard Paris
Commissaire aux Comptes
5 rue du Havre - 75008 PARIS

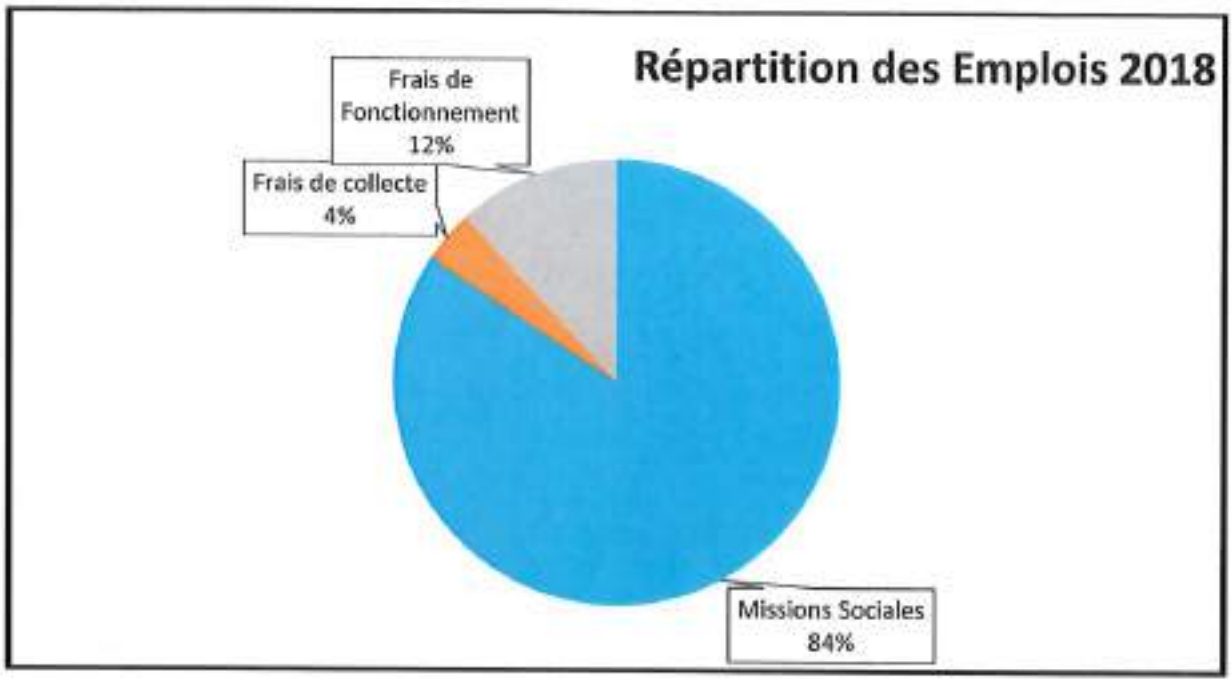

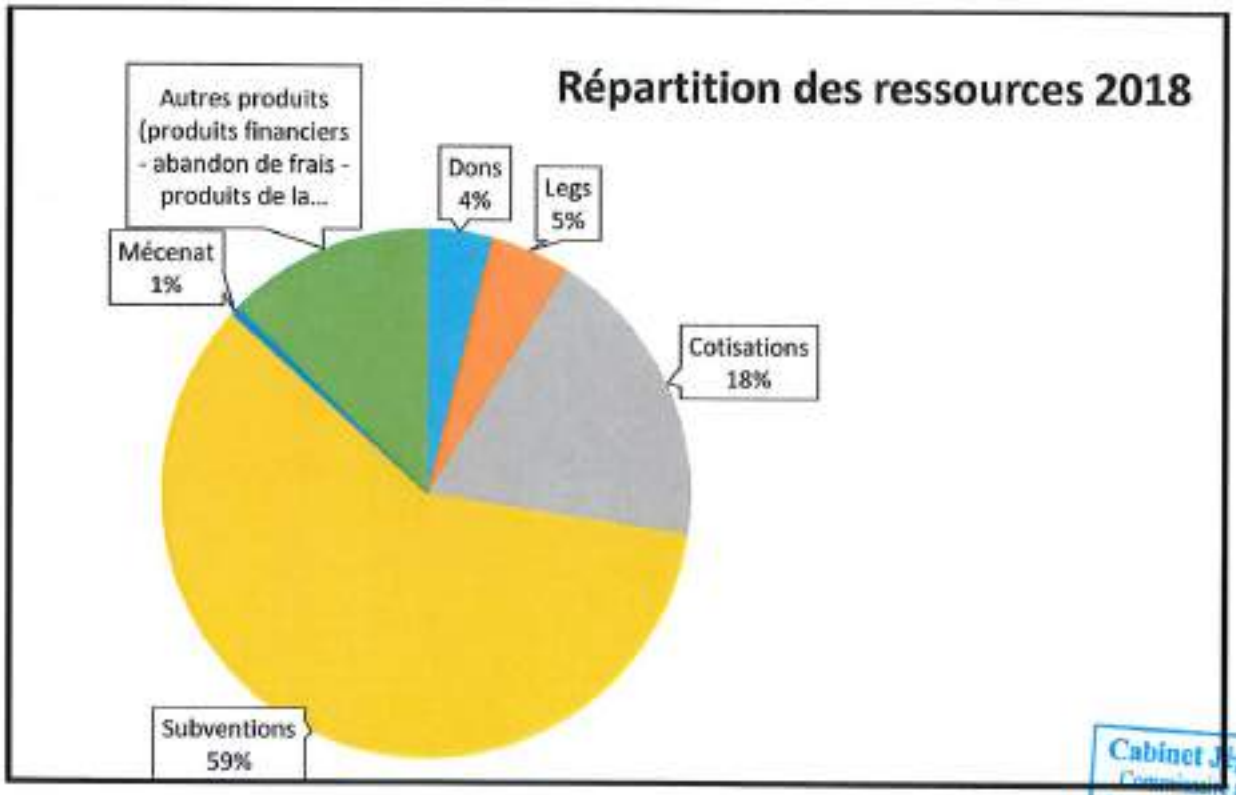

Cabinet Jégard Paris
Commissaire aux Comptes
5 rue du Havre - 75008 PARIS